

Formation Entraîneur Fédéral 1^{er} Degré

PRESENTATION GENERALE

Elle se décompose en deux modules distincts d'une durée de 5 jours chacun :

Le module 1 → EF « Perfectionnement du joueur », développe les connaissances nécessaires pour faire progresser les joueurs (euses) en structurant l'entraînement. Il est considéré comme un tronc commun à toutes les formations d'Entraîneur Fédéral (volley-ball, beach volley, jeunes).

Le module 2 → EF1 « Conduite d'équipe » permet de mieux connaître les organisations collectives, la conduite d'équipe, la gestion de projets en volley-ball pour les adultes.

Public concerné :

Entraîneur d'équipe senior évoluant au niveau fédéral Nationale 3 et Nationale 2.

Objectifs de la formation :

- Donner les compétences nécessaires à l'encadrement d'une équipe de Nationale à vocation compétitive.

Compétences majeures développées :

- Observation à l'entraînement et en match. Savoir analyser les comportements individuels et collectifs.
- Planifier / programmer
- Développer la culture Volley-Ball (*Historique, tendances du Haut niveau, rencontres avec formateurs experts...*)
- Conduite d'équipe : construction et direction d'une équipe à l'entraînement et en match, organisations collectives, managérat.
- Etre capable d'utiliser des documents : travail de lecture, de synthèse et de restitution.
- Rassembler, mobiliser les énergies autour de projets communs.

Conditions à remplir :

Etre majeur, licencié(e) FFVB dans l'année en cours, titulaire de la qualification ER avec accord du Cadre technique référent (CTS, ATR-ADR-ATD-ADD-CTS)

Pour entrer en formation, chaque candidat devra fournir la fiche d'évaluation d'entrée en formation d'entraîneur fédéral, signée et tamponnée par le cadre technique sportif évaluateur (si pas de CTS, contact avec le F.A.R. de la zone).

Cette évaluation Pré-EF 1 se veut postérieure et indépendante des formations ER 2 mises en place. Étant bien entendu qu'elle ne dispense pas du pré requis ER 2 pour se présenter en formation EF 1.

Durée :

2 fois 5 jours, ou 10 jours consécutifs, soit 70 heures.

.../...

Evaluation de la formation :

La formation est réalisée par les cadres techniques fédéraux du groupe national des formateurs sous la responsabilité du directeur des formations.

• **Evaluation en fin de formation :**

A l'issue de la formation, le candidat reçoit la mention « satisfaisant » ou « insuffisant ».

L'obtention de l'EF 1 reste subordonnée à l'obtention de la mention **SATISFAISANT** sur chacun des modules.

Avoir la mention **INSUFFISANT** sur un, au moins, des deux modules renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par son CTS référent (le même qui a réalisé l'évaluation pour se présenter en formation) ou à se présenter à nouveau sur ce module de formation.

Avoir la mention **INSUFFISANT** sur les deux modules renvoie le candidat à présenter à nouveau les 2 modules de formation.

Pour obtenir son diplôme, le candidat devra valider tous les modules de formation en 2 saisons consécutives « au maximum ».

Validité du diplôme :

Revalidation tous les 4 ans par la participation à une journée ou un séminaire de formation continue organisé par la Direction des Formations.

Obligation de diplôme au niveau des championnats nationaux.

Evolutions possibles :

- Brevet d'Etat d'Educateur 1^{er} degré spécifique Volley-Ball (BEES 1) (*sous condition de détention de la partie commune*).
- Possibilité d'accéder à la formation EF2 si mention «Satisfaisant» aux 2 modules EF1.
- Possibilité d'accéder au module EF Jeunes si mention «Satisfaisant» au module 1 EF.
- Possibilité d'accéder au module EF Beach si mention «Satisfaisant» au module 1 EF.

Responsable du dossier d'inscription

Laurence PLASSE, Assistante formations DTN.

Coordonnateur

Responsable Formateur Animateur de Réseau de la zone technique.

Dates et Lieux

Définis dans le calendrier national de formation

Nombre de stagiaires

De 8 à 25 personnes pour les stages différenciés, 50 personnes pour les stages uniques.

Frais pédagogiques de formation

180€ par stage de 5 jours, 350€ pour un stage de 10 jours consécutifs incluant la fourniture de documents Fédéraux.

Les frais de formation peuvent être pris en charge par un organisme financeur de formation (AGEFOS...).

Date limite d'inscription

30 jours avant le début du stage.

